

Rapport financier trimestriel de

TRANSPORTS CANADA
(non audité)

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

COMPTE RENDU SOULIGNANT LES RÉSULTATS, LES RISQUES ET LES CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES	- 3 -
1. INTRODUCTION	- 3 -
1.1 POUVOIR, MANDAT ET ACTIVITÉS DE PROGRAMME	- 3 -
1.2 MÉTHODE DE PRÉSENTATION DU RAPPORT	- 3 -
2. FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ET CUMULATIFS	- 4 -
2.1 ÉTAT DES AUTORISATIONS	- 4 -
2.2 TABLEAU DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT	- 6 -
3. RISQUES ET INCERTITUDES	- 7 -
4. CHANGEMENTS IMPORTANTS QUANT AU FONCTIONNEMENT, AU PERSONNEL ET AUX PROGRAMMES	- 9 -
ÉTAT DES AUTORISATIONS (NON AUDITÉ)	- 10 -
DÉPENSES BUDGÉTAIRES MINISTÉRIELLES PAR ARTICLE COURANT (NON AUDITÉES)	- 11 -

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#).

Le rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

1.1 Pouvoir, mandat et activités de programme

Une description sommaire des activités de programme de Transports Canada est présentée dans le [Budget des dépenses 2024-2025 - Canada.ca](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de Transports Canada accordées par le Parlement et utilisées par Transports Canada, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) et (B) pour l'exercice 2024-2025. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Transports Canada utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

2.1 État des autorisations

Les autorisations totales disponibles de Transports Canada ont augmenté d'environ 296 millions de dollars, passant de 4 224 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 4 520 millions de dollars au 31 décembre 2024, tel que résumé ci-après :

Tableau 1 : Changements importants dans les autorisations (en milliers de dollars) :

Autorisations ⁽¹⁾	2024-2025 ⁽²⁾	2023-2024 ⁽²⁾	Variance
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	1 073 493	1 223 486	(149 993)
Crédit 5 – Dépenses en capital	342 943	285 912	57 031
Crédit 10 – Subventions et contributions	2 824 353	2 450 252	374 101
Autorisations législatives budgétaires ⁽¹⁾	278 903	264 144	14 759
Autorisations totales	4 519 692	4 223 794	295 898

Notes :

(1) Voir l'État des autorisations pour plus de détails.

(2) Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué ou détails fournis ailleurs.

L'état des autorisations présenté à la fin du rapport présente les autorisations totales disponibles, les autorisations utilisées au cours du trimestre, le cumul des autorisations utilisées pour l'exercice en cours, ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Par rapport à l'année précédente, les principales variations observées au 31 décembre 2024 sont expliquées ci-après.

2.1.1 Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement (diminution de 150 millions de dollars)

Les dépenses de fonctionnement prévues ont diminué de 150 millions de dollars de 2023-2024 à 2024-2025 notamment expliquées par les facteurs suivants :

- Diminution des autorités de :
 - 140 millions de dollars pour le Projet de train à grande fréquence;
 - 20 millions de dollars pour l'initiative de recentrage des dépenses gouvernementales annoncée dans le budget fédéral de 2023;
 - 8 millions de dollars pour offrir un meilleur service aux voyageurs aériens; et
 - 7 millions de dollars pour mettre en œuvre les exigences du gouvernement du Canada relatives à la vaccination obligatoire dans le secteur des transports sous réglementation fédérale.
- Compensée par une augmentation de :
 - 16 millions de dollars pour la Protection et promotion des populations prioritaires de baleines en péril du Canada;
 - 6 millions de dollars pour le gel des péages sur le pont de la Confédération dans le détroit de Northumberland; et
 - 4 millions de dollars pour établir un bureau des transports de la chaîne d'approvisionnement.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

2.1.2 Crédit 5 – Dépenses en capital (augmentation de 57 millions de dollars)

Les dépenses en capital autorisées ont augmenté de 57 millions de dollars de 2023-2024 à 2024-2025 expliquées largement par les facteurs suivants :

- Augmentation des autorités de :
 - 28 millions de dollars pour le Plan de protection des océans, incluant la construction du hangar d'Iqaluit dans le cadre du Programme national de surveillance aérienne;
 - 25 millions de dollars pour l'initiative Traitement approprié – mode aérien;
 - 18 millions de dollars pour le Programme d'incitatifs pour les véhicules moyens et lourds zéro émission;
 - 17 millions de dollars pour le Projet de reconstruction du quai des pêcheurs, Port de Cap-aux-Meules; et
 - 10 millions de dollars pour l'investissement des aéroports régionaux et éloignés.
- Compensée par une diminution de :
 - 36 millions de dollars pour le Programme de services de traversiers dans l'Est du Canada; et
 - 3 millions de dollars pour l'initiative de recentrage des dépenses gouvernementales annoncée dans le budget fédéral de 2023.

2.1.3 Crédit 10 – Subventions et contributions (augmentation de 374 millions de dollars)

Les autorisations de subventions et de contributions ont augmenté de 374 millions de dollars de 2023-2024 à 2024-2025 expliquées en grande partie par les facteurs suivants :

- Augmentation des autorités de :
 - 347 millions de dollars pour le Programme d'incitatifs pour l'utilisation de véhicules zéro émission;
 - 178 millions de dollars pour le projet de Voie de contournement ferroviaire de Lac Mégantic;
 - 41 millions de dollars pour le Programme de transfert des installations portuaires;
 - 37 millions de dollars pour le Programme de corridors maritimes verts;
 - 24 millions de dollars pour le Programme de contributions pour les services ferroviaires voyageurs; et
 - 18 millions de dollars pour le Programme pour la protection des côtes et voies navigables à travers le Canada.
- Compensée par une diminution de :
 - 143 millions de dollars pour le Fonds national des corridors commerciaux;
 - 81 millions de dollars pour le Programme des infrastructures essentielles des aéroports;
 - 24 millions de dollars pour le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers;
 - 14 millions de dollars pour l'initiative de recentrage des dépenses gouvernementales annoncée dans le budget fédéral de 2023;
 - 7 millions de dollars pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires; et
 - 6 millions de dollars pour l'Entente d'aménagement des routes de l'Outaouais.

2.1.4 Autorisations législatives budgétaires (augmentation de 15 millions de dollars)

Les dépenses prévues pour les autorisations législatives budgétaires ont augmenté de 15 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation du financement de 16 millions de dollars pour la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent (CGVMSL), ainsi qu'une augmentation de 3 millions de dollars pour le programme de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland et compensé par une diminution de 5 millions de dollars en financement des régimes d'avantages sociaux des employés. La CGVMSL est responsable de gérer et d'exploiter la Voie maritime et d'entretenir, de réparer, d'acquérir et de remplacer les actifs de la Voie maritime navigable appartenant au gouvernement. Transports Canada est responsable de financer les besoins financiers de la CGVMSL nets de ses revenus.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

2.2 Tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant

Le tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant présenté à la fin du rapport, dresse la liste des dépenses annuelles prévues, des dépenses pour le trimestre et le cumul des dépenses pour l'exercice en cours ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Globalement, le cumul des dépenses à la fin du troisième trimestre de 2024-2025 représente 50% des dépenses annuelles prévues, ce qui représente une augmentation par rapport au troisième trimestre de 2023-2024 (44%).

Historiquement, la plupart des dépenses de grande valeur en subventions et contributions pour des projets d'infrastructure se produisent au cours du quatrième trimestre. Cela est attribuable au fait que la majorité des bénéficiaires soumettent leurs demandes de remboursement au dernier trimestre suivant la période de construction de l'été et de l'automne. Pour certaines catégories de dépenses de fonctionnement, les dépenses cumulatives réelles représentent seulement une petite partie des dépenses prévues, ce qui est consistant avec les années précédentes et avec les autres ministères du gouvernement fédéral. Ceci est surtout attribuable à un décalage entre la date où les biens ou services ont été obtenus et le moment lorsque les factures ont été reçues. De plus, il y a une augmentation des coûts opérationnels dans le dernier trimestre une fois que les réaffectations des budgets internes sont complétées, ainsi que lors de l'augmentation du financement pour les nouvelles initiatives dont les dépenses seront principalement encourues au quatrième trimestre.

Les écarts significatifs entre les deux années au 31 décembre 2024 sont comme suit :

Dépenses prévues

- **Personnel**

Les dépenses prévues reliées au *Personnel* pour l'année 2024-2025 comparée à 2023-2024 ont augmenté d'environ 10 millions de dollars en raison de la mise à jour des taux de rémunération de diverses conventions collectives.

- **Services professionnels et spéciaux**

Les dépenses prévues reliées aux *Services professionnels et spéciaux* pour l'année 2024-2025 comparée à 2023-2024 ont diminué d'environ 20 millions de dollars principalement en raison de la diminution du financement pour offrir un meilleur service aux voyageurs aériens ainsi que du Projet de train à grande fréquence.

- **Acquisition de terrains, bâtiments et travaux**

Les dépenses prévues reliées aux *Acquisitions de terrains, bâtiments et travaux* pour l'année 2024-2025 comparée à 2023-2024 ont augmenté d'environ 62 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation du financement pour le projet du hangar d'Iqaluit dans le cadre du Programme national de surveillance aérienne, le projet de reconstruction du quai des pêcheurs au port de Cap-aux-Meules, l'amélioration des aéroports régionaux et éloignés, ainsi que les dépenses législatives pour la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent afin d'acquérir et améliorer les actifs de la Voie maritime.

- **Acquisition de machines et de matériel**

Les dépenses prévues reliées aux *Acquisitions de machines et de matériel* pour l'année 2024-2025 comparées à 2023-2024 ont augmenté d'environ 5 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation du financement pour l'initiative des véhicules moyens et lourds à zéro émission.

- **Paiements de transfert**

Les dépenses prévues reliées aux *Paiements de transfert* pour l'année 2024-2025 comparée à 2023-2024 ont augmenté d'environ 378 millions de dollars. Les causes de la variation sont expliquées à la section 2.1.3, ainsi que l'augmentation de 3 millions de dollars des contributions législatives pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland.

- **Autres subventions et paiements**

Les dépenses prévues reliées aux *Autres subventions et paiements* pour l'année 2024-2025 comparées à 2023-2024 ont diminué d'environ 140 millions de dollars, principalement en raison d'une diminution du financement pour le Projet de train à grande fréquence.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

Dépenses cumulatives

○ Acquisition de terrains, bâtiments et travaux

Les dépenses cumulatives reliées aux *Acquisitions de terrains, bâtiments et travaux* au 31 décembre 2024 ont augmenté d'environ 26 millions de dollars par rapport à 2023-2024 expliquées en grande partie par les facteurs suivants :

- 11 millions de dollars pour la construction d'un laboratoire de recherche sur la sécurité des véhicules commerciaux;
- 8 millions de dollars de dépense en capital associée à la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent;
- 2 millions de dollars pour l'aéroport de St. Anthony, la piste, la voie de circulation, l'aire de trafic, le stationnement et la restauration des routes à Hare Bay;
- 2 millions de dollars pour le hangar d'Iqaluit dans le cadre du Programme national de surveillance;
- 2 millions de dollars pour le recouvrement de l'aire de manœuvre de l'aéroport de Blanc-Sablon; et
- 2 millions de dollars pour la construction d'un système d'approvisionnement en eau à Digby, en Nouvelle-Écosse.

○ Acquisition de machines et de matériel

Les dépenses cumulatives reliées aux *Acquisitions de machines et de matériel* au 31 décembre 2024 ont augmenté d'environ 41 millions de dollars par rapport à 2023-2024 expliquées en grande partie par les facteurs suivants :

- 35 millions de dollars pour l'acquisition du NM Northumberland (anciennement le NM Fanafjord) comme solution pour remplacer temporairement l'ancien NM Holiday Island. Ce navire permet un service de traversier à deux navires sécuritaires et fiables entre Wood Islands, à l'Île-du-Prince-Édouard, et Caribou, en Nouvelle-Écosse;
- 2 millions de dollars pour le remplacement de divers équipements à l'aéroport de St. Anthony, à l'aéroport de Wabush et à l'aéroport de Churchill;
- 2 millions de dollars pour le Plan de Protection des Océans; et
- 1 million de dollars pour l'acquisition de pièces et d'accessoires d'aéronefs dans le cadre du Réseau de Transport Sûr et Sécuritaire.

○ Paiements de transfert

Les dépenses cumulatives reliées aux *Paiements de transfert* au 31 décembre 2024 ont augmenté d'environ 326 millions de dollars par rapport à 2023-2024 expliquées en grande partie par les facteurs suivants :

- 326 millions de dollars pour le Programme d'incitatifs pour l'achat de véhicules zéro émission;
 - 25 millions de dollars pour le Fonds national des corridors commerciaux;
 - 10 millions de dollars pour la contribution pour la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs;
 - 6 millions de dollars pour le Programme des services ferroviaires voyageurs dans les régions et les localités éloignées;
 - 6 millions de dollars pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires; et
 - 5 millions de dollars pour le projet de la Voie de contournement ferroviaire de Lac Mégantic.
- Compensée par une diminution de :
 - 52 millions de dollars pour le Programme d'infrastructures essentielles aéroportuaires.

3. Risques et incertitudes

Transports Canada tient à jour un profil de risque ministériel intégré qui identifie et évalue les risques de haut niveau qui pourraient affecter la réalisation de ses objectifs et de ses priorités. L'identification des risques et l'élaboration de réponses aux risques contribuent à la prise de décisions liées à l'établissement des priorités, la planification, l'affectation des ressources, l'élaboration de politiques, la gestion de programmes et l'établissement de rapports sur le rendement du ministère.

Transports Canada fait face à un risque financier lié à la capacité du ministère à obtenir un financement adéquat pour atteindre les résultats escomptés. Ce risque est dû à l'évolution de l'environnement fiscal, à la complexité du financement discrétionnaire, aux priorités ministérielles concurrentes ainsi qu'au climat financier actuel de réduction des dépenses. De plus, Transports Canada dépend dans une certaine mesure des paiements de transfert, dont de nombreux facteurs échappent au contrôle du ministère et pourraient

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

nécessiter le report de crédits aux années subséquentes. Des prévisions financières régulières et rigoureuses ainsi qu'une gouvernance solide orienteront l'établissement des priorités en matière de ressources afin de soutenir les initiatives essentielles.

D'importantes initiatives sont mises en œuvre pour améliorer la viabilité financière et l'environnement réglementaire du ministère pour l'avenir. Ces initiatives génèrent des risques et des incertitudes associés à la mise en œuvre des changements législatifs, à l'introduction de nouvelles initiatives de recouvrement des coûts et à la réalisation des économies prévues résultant des opportunités d'efficacités identifiées. Pour faire face à ces risques, Transports Canada continuera de maximiser la gouvernance existante et d'élaborer des cadres de soutien afin de prendre des décisions éclairées concernant la priorisation, la planification et la mise en œuvre de ces initiatives.

Au cours des dernières années, Transports Canada a investi dans des initiatives et des programmes qui soutiennent l'industrie et atténuent les perturbations causées par des menaces environnementales et économiques sur les infrastructures de transport essentielles du Canada. Le ministère continue d'avoir en place des pratiques de gestion des urgences, de consulter ses partenaires sur les priorités en matière d'infrastructure et de mettre en place des programmes pour poursuivre la mise en œuvre des projets et des priorités en matière d'infrastructure.

Les défis liés au renouvellement, au développement et à la rétention d'une base diversifiée de talents représentent un risque pour la plupart des organisations. Transports Canada atténue ce risque grâce à diverses initiatives de dotation, de recrutement et de rétention, grâce à sa stratégie de planification de la relève, ainsi qu'en lançant rapidement des processus de dotation et en ayant du personnel expérimenté occupant de façon intérimaire des postes vacants

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas de changements significatifs au cours du troisième trimestre.

Approuvé par :

Original signé par

Arun Thangarai,
Sous-ministre
Ottawa, Canada

Jaime Caceres,
Dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint,
Services financiers et de gestion
Ottawa, Canada

Date: 24 février 2025

Date: 20 février 2025

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

État des autorisations (non audité)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ⁽¹⁾	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 180 866	292 141	783 797	1 320 908	302 520	746 917
Crédit 1 – Revenus à valoir sur le crédit	(107 373)	(27 355)	(70 954)	(97 422)	(25 679)	(64 873)
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	1 073 493	264 786	712 843	1 223 486	276 841	682 044
Crédit 5 – Dépenses en capital	342 943	89 526	152 052	285 912	77 471	109 391
Crédit 10 – Subventions et contributions	2 824 353	549 367	1 160 295	2 450 252	513 453	838 065
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	105 600	25 858	77 574	110 508	23 795	79 315
Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	99	-	49	95	24	71
Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – le pont Victoria, Montréal	3 300	2 859	5 150	3 300	466	3 300
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	79 031	-	79 385	75 618	-	77 179
Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	-	-	310	-	-	-
Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	90 873	56 989	90 589	74 623	40 451	56 571
Autorisations législatives budgétaires totales	278 903	85 706	253 057	264 144	64 736	216 436
Autorisations totales	4 519 692	989 385	2 278 247	4 223 794	932 501	1 845 936

Note :

(1) N'incluent que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

TRANSPORTS CANADA

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non auditées)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	894 302	209 429	641 663	884 583	234 933	632 756
Transports et communications	17 468	8 250	20 413	18 068	8 136	19 881
Information	9 060	3 382	6 291	8 205	1 723	3 983
Services professionnels et spéciaux	234 596	87 770	161 592	254 444	78 640	151 988
Location	20 580	6 517	20 536	14 989	4 397	15 124
Réparation et entretien	20 060	9 846	14 781	15 106	8 545	14 817
Services publics, fournitures et approvisionnements	17 276	3 565	10 429	15 446	4 975	13 637
Acquisition de terrains, bâtiments et travaux	181 797	64 337	119 457	119 982	71 816	93 413
Acquisition de machinerie et matériel	186 740	56 540	77 379	182 282	23 965	36 676
Paiements de transfert	2 906 684	552 226	1 244 830	2 529 170	513 919	918 544
Autres subventions et paiements	138 502	14 878	31 830	278 941	7 131	9 990
Dépenses budgétaires brutes totales	4 627 065	1 016 740	2 349 201	4 321 216	958 180	1 910 809
Moins les revenus affectés aux dépenses:						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	(107 373)	(27 355)	(70 954)	(97 422)	(25 679)	(64 873)
Total des revenus affectés aux dépenses	(107 373)	(27 355)	(70 954)	(97 422)	(25 679)	(64 873)
Dépenses budgétaires nettes totales	4 519 692	989 385	2 278 247	4 223 794	932 501	1 845 936